



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

PLAN CITE : Début des travaux

On y est : le préfet a réuni lundi 19 février 2024 l'ensemble des OS des directions concernées par le projet « plan cité » afin d'exposer les conclusions du groupe d'experts « amiante ».

À noter que notre demande d'audience portait effectivement sur ce risque, majeur pour la santé des agents, mais aussi sur les ouvrants, le parking, la surface allouée par agent...

Amiante :

En ce qui concerne le **site des Lices**, les zones classifiées AC2, c'est-à-dire nécessitant une action corrective immédiate, vont être désamiantées, soit dans le cadre des travaux (Lices 1 et 2), soit en complément (Lices 3 et 4). Un recouvrement sera opéré sur l'ensemble des zones restantes, conformément à la réglementation (action corrective de 1^{er} niveau).

À noter que cette expertise ne portait que sur les zones de travaux prévues, les ouvrants n'étant donc pas pris en compte !

Le **site de Lorgues** ne comporte aucune zone AC2. Afin que les agents s'installent après travaux dans des conditions identiques, la DDFIP du Var a décidé de rénover en totalité les plafonds, murs (propreté, peinture), et sols (recouvrement total de l'ensemble du bâtiment hors accueil car zone carrelée). Le coût est estimé à 260 000 euros.

Des comités de suivi et des mesures d'empoussièrement seront effectuées régulièrement.

FO-DGFIP ne peut que déplorer la vision minimaliste des travaux. En effet, même s'il est avéré que le recouvrement peut être efficace en termes de protection sanitaire, il n'en demeure pas moins que l'usure dans des locaux professionnels oblige à une surveillance accrue et des reprises régulières.

Un désamiantage total, certes plus onéreux, aurait permis un traitement définitif du problème !

Appel à projets :

Deux appels à projets ont été lancés par la préfecture portant sur :

- la rénovation/changement des ouvrants sur les 2 sites (environ 6 millions).
- l'isolation extérieure du bâtiment des lices, pour un montant de 2 millions d'euros.

Une réponse est attendue fin février.

FO-DGFIP ne peut qu'approuver ces appels à projet, qui aurait dû, à notre sens, et comme nous l'avons à maintes fois souligné, faire partie intégrante du projet initial, quand l'objectif affiché est la réduction de la dépense énergétique !

Travaux complémentaires :

SPIB pourra être sollicité par la suite par la DDFIP du Var, hors plan cité, pour l'aménagement de la zone d'accueil des Lices par exemple.

Le préfet du Var a donc décidé de délivrer l'ordre de service de démarrage des travaux.

Déménagements : Les déménagements successifs pendant travaux concernent exclusivement le site de Lorgues

En effet, la totalité des services du PCE, PRS et PCR, ainsi que la DIRCOFI, devraient « migrer » vers les locaux qui leur sont destinés dans le bâtiment Lorgues C (au-dessus de Var amendes) à compter du 25 mars 2024.

Une partie des agents du SIP intégreront Lorgues C à la même date, le recouvrement suivant en septembre. Enfin, les agents du RCT s'installeront à l'accueil dès que les aménagements auront été réalisés, libérant les locaux pour le service comptabilité.

Un vrai jeu de chaises musicales !

Des cartes d'accès à Lorgues C seront fournies.

Une dizaine de places de parking seront neutralisées pendant les travaux pour l'installation de la basse vie.

À noter que les agents devront confectionner leurs cartons (fiche inventaire) et n'auront à charge que le transport de leur ordinateur portable !

Parkings :

Peu d'avancées sur cette question, pourtant cruciale !

La DDFIP du Var a bon espoir quant à la conservation du bâtiment de Saint Bernard (pour rappel à destination du SGC de toulon, Paierie Départementale et THV), et des négociations sont toujours en cours avec le gestionnaire du parking du zénith.

**MAIS attention à une phrase importante prononcée par le préfet :
Si aujourd'hui le parking est gratuit, demain, aussi !**

FO-DGFIP veillera bien évidemment avec une attention particulière que cette affirmation s'applique à l'ensemble des agents de la DDFIP du département !

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

Vos représentants **FORCE OUVRIÈRE** :

Nicolas Fagard, Marc Georges, Fabrice Mosca, Sophie Degeilh